



Procès-verbal du conseil d'établissement de l'école Bonnier

Séance ordinaire du lundi 16 janvier 2023

Local 202

18 h 30

Étaient présents :

Mme Caroline Michaud	Parent (Présidente du CÉ)
Mme Nathalie Martin	Parent (Vice-présidente du CÉ)
M. David Lavallée	Parent
Mme Annie Chouinard	Parent
Mme Alexandra Verville	Directrice
Mme Élisabeth Delisle	Enseignante
Mme Manon Melançon	Enseignante
M. Olivier Serré	Enseignant (Secrétaire)

1. Ouverture de la séance

Il y a quorum, donc Mme Michaud ouvre la séance du CÉ à 18h32.

2. Approbation de l'ordre du jour;

Mme Martin propose d'ajouter un point à l'ordre du jour pour remercier les enseignants ayant organisé la sortie à Jouvence.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Martin **ET APPUYÉ PAR** M. Lavallée d'adopter l'ordre du jour amendé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Procès-verbal :

a) Adoption du procès-verbal de la séance du 7 novembre 2022;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Martin **ET APPUYÉ PAR** Mme Chouinard d'adopter le procès-verbal du 7 novembre 2022 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Suivi du procès-verbal du 7 novembre 2022

- 1) Toutes les photos scolaires (individuelles et de groupe) ont été distribuées. Nous recevrons prochainement la mosaïque de tous les groupes de l'école.
- 2) Activités de Noël : les activités prévues pour le 23 décembre ont dû être annulées en raison de la tempête de neige qui était annoncée. Comme leur préparation a demandé un investissement en temps important de la part de certains enseignants (planification des activités offertes, inscription des élèves, réservation de l'aréna, etc.), la majorité des membres du personnel ont été déçus de devoir les annuler. La déception a été d'autant plus grande que la journée d'activités a suscité une réaction mitigée chez les élèves et leurs parents. Toutefois, face à l'engouement réel qui s'est traduit dans le nombre élevé d'inscriptions, il a été proposé de reprendre une partie de ces activités à une date ultérieure, possiblement durant la journée avant la semaine de relâche.
- 3) Les fours à microondes sont désormais en fonction. Avant de les utiliser, les élèves doivent se désinfecter les mains. Une TES a été attirée à la surveillance des microondes à l'heure du dîner afin de superviser la désinfection des mains.

4. Retour sur les activités de Noël

Aucun point (abordé au point précédent)

5. Budget révisé 2022-2023

a) Présentation du budget révisé (comparaison avec le budget projeté)

- i. Les dépenses projetées s'élevaient à 257 540\$. Elles ont été revues à la hausse, pour un total de 487 511\$.
- ii. Les dépenses de fonctionnement ont été revues à la hausse, notamment en raison des mouvements de personnel, de la hausse des frais d'imprimerie et de la hausse des coûts de la conciergerie.
- iii. Le montant alloué pour le perfectionnement conventionné est élevé, car il est combiné aux fonds non dépensés des années antérieures. Ce montant permet de couvrir les frais de formation du personnel et les frais de suppléance qui s'y rattachent.
- iv. Les fonds pour l'appui à la réussite (fonds 7) ont également été revus à la hausse. Cela permet notamment d'offrir le service d'aide aux devoirs du lundi au jeudi.

- v. Ressources éducatives numériques-opérations : cette année, ce fonds nous a permis d'acheter tous les cahiers d'exercices en version numérique pour les élèves ayant la mesure 30810.
- vi. Plan d'action à la lecture : un montant supplémentaire est offert par le gouvernement afin de bonifier l'offre de livres à la bibliothèque.
- vii. Investissement : les fonds d'investissement ont été bonifiés pour permettre l'achat d'équipement sportif et la mise en place d'activités ludiques.
- viii. Biens meubles et immeubles : cette année, une partie du budget consacré au mobilier sera utilisée pour le remplacement de casiers.
- ix. Informatique : le montant sera utilisé pour bonifier la flotte d'ordinateurs portables.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Melançon **ET APPUYÉ PAR** Mme Michaud d'adopter le budget tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Grille-matières 2023-2024

Présentation et approbation de la grille-matières de chacun des niveaux pour l'année 2023-2024.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Martin **ET APPUYÉ PAR** Mme Chouinard d'adopter la grille-matières telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

a) Cours d'ECR

Le cours d'Éthique et culture religieuse (ECR) sera revu et deviendra le cours de Culture et citoyenneté québécoise (CCQ).

- i. Le nouveau programme de CCQ sera implanté dès le mois d'août 2023. Il inclura un volet d'éducation à la sexualité et comptera deux compétences, soit *Étudier une réalité culturelle* et *Réfléchir sur une situation éthique*.
- ii. Des projets pilotes sont en cours dans certaines écoles secondaires, mais nous n'avons accès à aucune information sur le déroulement du cours puisque des avis de non-divulgence doivent être respectés.
- iii. Les conseillers pédagogiques du centre de services scolaire sont informés des modifications qui seront apportées au programme. Ils pourront donc soutenir les enseignants d'ECR dans la transition vers le nouveau cours de CCQ. De plus, un groupe Teams sera créé pour répondre aux questions des enseignants et des

- formations seront offertes en février et en août 2023. Par ailleurs, le Ministère créera du matériel pour soutenir l'enseignement de cette nouvelle matière.
- iv. Il est probable que l'implantation du cours de CCQ aura un impact sur la grille-matières. Nous devons réfléchir au nombre de périodes qui seront offertes par cycle en fonction des exigences du nouveau cours.

7. Parole du public;

Aucun membre du public n'est présent.

8. Correspondance :

Aucun point

9. Parole du représentant du comité de parents;

- i. Deux rencontres ont eu lieu depuis le dernier CÉ (le 16 novembre et le 14 décembre);
- ii. Les modifications à l'offre de transport scolaire ont été approuvées;
- iii. Le calendrier scolaire 2023-2024 a été approuvé;
- iv. Au mois d'avril, une soirée sera tenue pour souligner l'implication des bénévoles;
- v. La Fédération des comités de parents du Québec offre des subventions d'un maximum de 100 000\$ pour des projets d'embellissement de cours d'écoles. Pour qu'un projet puisse être déposé, une levée de fonds de 10% du budget prévu doit être effectuée.
- vi. Il a été proposé d'augmenter à 29\$ l'enveloppe des parents pour les sorties scolaires.
- vii. Les comités de parents de la CSSDGS ont une page Facebook sur laquelle ils peuvent publier les coups de cœur des membres de la communauté en lien avec les activités réalisées dans les écoles.

10. Mot de la direction :

a) Processus d'inscription 2023-2024

La période d'inscription pour l'année scolaire 2023-2024 sera du 6 au 10 février. Les choix de cours seront ouverts durant la même période, et pourront être faits jusqu'au 26 février. Des rappels ponctuels seront effectués par la secrétaire de l'école pour obtenir les réponses de l'ensemble des parents, et les règles d'inscription seront envoyées par courriel.

b) Fin de la 2^e étape

La 2^e étape se termine le 10 février. Les rencontres de parents se tiendront à la cafétéria ou au gymnase le 16 février en soirée, de 18h30 à 21h.

c) Mouvement du personnel

Depuis le début de l'année, certains groupes ont vécu de l'instabilité en raison de nombreux départs et arrivées d'enseignant, surtout en 2^e secondaire. Nous sommes présentement à la recherche d'un orthopédagogue et d'un enseignant de français pour le groupe 22. Il y a également du mouvement de personnel chez les TES. Vu la rareté de la main-d'œuvre, les postes de TES sont également difficiles à combler.

d) Enquête PPCE

Notre école a été choisie pour participer au PPCE, une enquête pancanadienne visant à évaluer le niveau des élèves de 2^e secondaire en lecture, en mathématiques et en sciences. Les résultats de l'enquête, entièrement anonymes, servent à comparer l'ensemble des provinces canadiennes. Deux groupes seront ciblés pour remplir une évaluation en ligne mesurant leurs habiletés en sciences et pour répondre à un questionnaire contextuel sur leur attitude à l'égard de leurs apprentissages. Un blocage horaire d'une durée de 120 minutes doit être prévu pour permettre aux élèves de répondre aux questions.

e) Avancement du projet éducatif

La redéfinition de la vision du projet éducatif de même que des valeurs, des enjeux et des objectifs qui le soutiennent a été effectuée. Toutefois, nous remarquons qu'il est difficile de mesurer l'atteinte des objectifs, car nous n'avons pas établi d'indicateurs observables. Nous devons donc en déterminer un certain nombre, afin de mesurer 1) la réussite de tous nos élèves, 2) la réussite de nos élèves HDAA et 3) le bien-être à l'école.

11. Mot de la présidente

Aucun point

12. Autres sujets :

12.1) Le conseil d'établissement tient à remercier les enseignants qui ont œuvré à l'organisation de l'activité à Jouvence, qui a été fort appréciée des élèves y ayant participé.

13. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Delisle **ET APPUYÉ PAR** M. Lavallée de lever l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

L'assemblée est levée à 19h46.

Alexandra Verville
Directrice

Caroline Michaud
Présidente